



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024 21 février 2024

15 participants :

Etienne Sèche
Adrien Yaich
Anthony Nguyen
Antoine Boulanger
Ayman Moussa

Caroline Florin
Dominique Froissart
François Grignard
Jean-Baptiste Semblat
Jérémy Godat

Kévin Eybert
Léo Bertrand
Maxence Behague
Xavier Joudiou
Matteo Gallet

Le président constate que le quorum est réuni et présente le poids de vote des clubs en fonction de leurs adhérents.

0. Proposition d'élire deux membres d'honneur de France Plumfoot pour une durée de deux ans renouvelable, conformément à l'article 7 des statuts.

Les deux membres d'honneur proposés sont Caroline Florin et Laurent Gastineau

Vote pour : APP, Montreuil, Puteaux, Marseille, Ponts-de-Cé, Deûle et Lys

Vote contre : néant

Abstention : Dunkerque

Caroline Florin et Laurent Gastineau sont élus membres d'honneur. Le Président les remercie pour leur contribution vitale à l'organisation de nos compétitions.

1. Présentation des bilans moral, sportif et financier

Le Président présente les bilans moral et sportif. Le lecteur peut se référer aux documents pour les détails.

Ayman Moussa intervient pour souligner que l'association est sur une bonne dynamique et remercier les bénévoles et le CA pour le travail accompli. François Grignard exprime son inquiétude par rapport à la difficulté à trouver des nouveaux joueurs. Il pense que c'est un chantier prioritaire à ouvrir l'année prochaine.

Le Président rappelle que le nombre de joueurs s'est stabilisé depuis la chute après le Covid. C'est une bonne nouvelle et il faut désormais faire plus en matière de communication pour attirer de nouveaux joueurs. Le principal enjeu est de faire connaître le sport à de nouveaux publics.



Ayman Moussa présente le succès de la récente démonstration dans un collège parisien auprès d'une classe étudiant le chinois. C'est un exemple d'initiative réussie qui peut amener de nouveaux joueurs dans les clubs.

Le Trésorier présente le bilan financier de l'année. François Grignard fait remarquer que le stockage coûte très cher. Dominique explique que la FFBAD avance sur la possibilité de fournir un lieu de stockage à France Plumfoot. Ils ont trouvé un lieu de stockage et il faudra seulement organiser une visite avec un représentant de France Plumfoot. Le local est accessible en voiture depuis Paris (Herblay). Il faudra désigner un correspondant de France Plumfoot sur le sujet. Adrien Yaich est chargé par le Président d'identifier le responsable.

Le Trésorier précise que cette année, un budget est prévu pour défrayer des billets de train si des membres de France Plumfoot doivent se déplacer pour participer à des réunions. Ça a été le cas cette année pour une réunion avec la FFBAD et une réunion pour discuter des statuts de la nouvelle association européenne de plumfoot.

Kévin demande si l'association a fait une demande de subvention au FDVA. Le Trésorier répond que c'est en cours et que le CA aura besoin d'un coup de main pour remplir le dossier. Jean-Baptiste Semblat propose son aide pour s'en occuper. Il le fera également pour le club de Paris. Ayman Moussa demande à Dominique si la FFBAD pourrait nous donner des conseils dans la demande de subvention. Dominique indique que c'est un sujet problématique. Comme le plumfoot n'est pas encore affilié officiellement à la fédération, c'est plus difficile de demander des subventions. Quand ça sera fait, ça sera plus facile de présenter des demandes. Dominique en reparle prochainement avec le CA de France Plumfoot.

2. Validation des modifications apportées dans le règlement intérieur

Le Président présente les deux modifications apportées au règlement intérieur.

1) Recensement des joueurs de chaque club : chaque association membre doit fournir à France Plumfoot une liste de ses adhérents en temps réel ou a minima avant la clôture des inscriptions à une compétition.

2) Fréquence de règlement des cotisations pour les associations membres. Deux appels à cotisation seront effectués par an : avant l'AG puis en fin de saison sportive (début juillet).

Adrien précise que cette modification vise en particulier à se doter d'outils pour faire un recensement automatique des adhérents des clubs pour que ce soit plus simple. Il rappelle aux clubs qu'ils devront recueillir l'accord des adhérents pour transmettre certaines informations personnelles. Xavier précise que ce nouveau système permet de vérifier l'application du tarif réduit aux compétitions.



Vote pour : APP, Montreuil, Puteaux, Marseille, Ponts-de-Cé, Deûle et Lys

Vote contre : néant

Abstention : Dunkerque

Les deux modifications du règlement intérieur sont validées par l'Assemblée Générale.

3. Changement de plumes pour la saison 2024-2025

Le Président propose de changer le modèle de plumes utilisé pour les compétitions nationales pour revenir au modèle de plumes roses que nous utilisions avant la saison 2019. Les plumes rouges actuelles se détériorent plus rapidement, offrent une moins bonne qualité de jeu et ne sont pas le modèle utilisé dans les compétitions internationales. Avant de faire le changement, s'il est voté, il faudra terminer le stock actuel de plumes rouges.

Dominique demande comment sera effectuée la commande. Le Président rappelle que France Plumfoot a un ancien adhérent qui vit en Chine qui aide pour faire la commande depuis là-bas. Dominique serait intéressé d'obtenir une facture précise de la commande pour pouvoir faire jouer la concurrence avec d'autres fournisseurs. François Grignard propose de demander à la fédération chinoise les coordonnées directes de l'usine pour obtenir un meilleur prix.

Xavier rappelle que les plumes roses sont fragiles et se cassent facilement. Leur durée de vie n'est pas nécessairement plus élevée que les plumes rouges.

Vote pour : APP, Puteaux, Marseille, Deûle et Lys

Vote contre : néant

Abstention : Dunkerque, Montreuil, Ponts-de-Cé

Le changement de plumes est validé et sera effectif à partir de la saison 2024-2025.. Il faudra que les clubs fassent part de leurs besoins pour pouvoir calibrer la commande.

4. Planning des compétitions pour l'année prochaine

Pour cette saison, il était proposé d'organiser 7 week-end de compétitions. Il s'agit de 3 compétitions nationales qualificatives (simple et double), une phase finale du championnat national (simple et double), une phase finale de triple, un tournoi interclub et l'Open de France. L'interclub a été annulé, faute de clubs participants. La phase finale de triple est encore à organiser.

Le Président explique que cette année, le calendrier a été fixé trop tard, ce qui a causé des problèmes d'organisation. Il y a eu trop de compétitions au premier semestre 2024. Pour



remédier à ce problème, le Président propose de finaliser le calendrier des compétitions en juin de chaque année. Etienne fait remarquer que c'est très difficile et probablement intenable compte tenu de la difficulté pour les clubs de valider les créneaux en avance. Adrien précise que ça vise aussi à mieux se coordonner avec le calendrier de la FFBAD. Dominique précise qu'il faut demander les salles dès juin si on veut avoir une chance de l'avoir. François considère que fin juin est un peu tard pour annoncer la première compétition de l'année en septembre/octobre.

Adrien précise que l'objectif est que tous les clubs se soient positionnés sur les compétitions organisées d'ici fin juin. François demande à ce qu'on avance le calendrier à début juin. Dominique explique que ce serait compatible avec le calendrier de la FFBAD.

Adrien rappelle que la décision finale sera prise par le CA, si plusieurs clubs se manifestent pour la même compétition. Dominique émet l'idée que s'il y a plusieurs clubs intéressés, il faudrait peut-être organiser plus de compétitions.

Concernant la compétition de Paris cette année, Adrien rappelle que cette année on n'a pas réussi à organiser tous les matchs. François et Jérémy rappellent que ça a été un problème d'organisation plutôt qu'un problème de nombre de joueurs.

Vote de la solution proposé : finaliser le calendrier des compétitions de la saison à venir d'ici le début du mois de juin

Vote pour : APP, Puteaux, Marseille, Deûle et Lys, Montreuil, Ponts-de-Cé

Vote contre : néant

Abstention : Dunkerque

La solution proposée est acceptée. Le calendrier des compétitions (combien de compétitions, organisées par quel club et dans quel fenêtre du calendrier) sera validé au début du mois de juin.

Discussion sur le maintien de l'interclub dans le calendrier des compétitions. Jérémy rappelle que cette année encore, l'interclub a été annulé. Il faut se poser la question de la pérennité de cette compétition et de son utilité.

Ayman pense que l'échec de l'interclub était facile à anticiper au regard des autres compétitions nationales, dans la mesure où il y a peu de clubs qui envoient des joueurs à chaque compétition. Il pense qu'il faut faire une saison sans interclub pour ne pas perdre d'énergie et essayer de reprendre cette compétition si ça marche l'année suivante.

François pense que c'est important de maintenir cette compétition. Il y a un travail pour renforcer les clubs pour permettre de renforcer cette compétition. C'est important de le faire.



Adrien pense qu'on pourrait faire évoluer le format de l'interclub, vers un format plus proche de la ligue des champions. L'idée serait de faire s'affronter les équipes des clubs à différents moments de l'année (par exemple Paris va à Puteaux deux fois par an). Il faudrait des arbitres référents pour valider les matchs en question.

Etienne pense qu'il faut garder l'interclub l'année prochaine pour aider les clubs à fortifier leur esprit de club et aider les joueurs intermédiaires ou débutants à entrer dans le système de compétition.

Dominique demande si un club peut proposer plusieurs équipes. Le Président précise qu'il n'y a pas de limite au nombre d'équipes qu'un club peut proposer.

Jean-Baptiste partage l'avis d'Etienne. La compétition interclub aide vraiment à inclure les nouveaux joueurs dans le circuit de compétition. Même s'il y a peu d'équipes, ça donne un bénéfice important. JB voudrait qu'on fasse vraiment le maximum là-dessus.

Xavier rappelle que si on avait proposé une date précise plus tôt cette année, peut-être qu'on aurait réussi à organiser le tournoi interclub.

Vote de la solution proposé : organiser un interclub en 2025 peu importe le nombre d'équipes qui pourront participer

Vote pour : APP, Puteaux, , Deûle et Lys, , Ponts-de-Cé

Vote contre : néant, Marseille

Abstention : Dunkerque, Montreuil

La solution proposée est votée et acceptée. Il y aura une compétition interclub pour la saison 2024-2025.

5. Avancement des travaux d'affiliation à la FFBAD

Adrien précise le degré d'avancement du chantier. Plusieurs étapes importantes ont été réalisées cette année. Il rappelle que France Plumfoot est en recherche de volontaires pour animer une formation d'arbitrage ou suivre cette formation. Cela permettrait aux personnes concernées d'être plus à l'aise pour arbitrer les matchs.

Suite à une question d'Etienne, Dominique précise que le chantier prioritaire est celui de la licenciation. C'est ce qui conditionnera la suite, pour s'assurer que le projet est pérenne.

Etienne rappelle qu'il faudra être plus au clair sur le processus de délégation accordée par le ministère des sports à la FFBAD pour gérer le plumfoot.



Dominique précise que personne n'a de visibilité sur les listes qui seront candidates pour la FFBAD. Il rappelle que la délégation du ministère des sports est donnée pour une olympiade, soit 4 ans. Il reste un an pour l'olympiade actuelle et la délégation sera probablement donnée à nouveau pour la prochaine olympiade.

6. Avancement des travaux SFE

Jérémy rappelle les avancées récentes sur le dossier. La SFE a été officiellement fermée le 15 février 2024. La nouvelle association va être ouverte en France, l'AG d'ouverture se tiendra le 5 mars 2024. Il reste à valider les statuts de la nouvelle association et à élire le conseil d'administration.

7. Election du CA

Les 8 candidats pour l'élection du Conseil d'administration sont les suivants:

- Adrien Yaich
- Caroline Florin
- Etienne Sèche
- Jean-Baptiste Semblat
- Jérémy Godat
- François Grignard
- Maxence Behague
- Xavier Joudiou

Vote : tous les clubs votent pour l'intégralité des 8 candidats. Les 8 candidats sont élus.

Le 21 février 2024,

Jérémy Godat - Président

Adrien Yaich - Secrétaire